



## France



[Portrait économique](#)

[Données statistiques des échanges](#)

[Relations économiques avec le Québec](#)

[Règles et aides à l'implantation](#)

[Principaux obstacles au commerce](#)

[Normes](#)

[Droit du travail](#)

[Taxation et fiscalité des entreprises](#)

[Contacts clés](#)

[Données générales](#)

### Portrait économique

Avec une population de près de 61 millions d'habitants, la France (métropolitaine) compte, selon la mesure du PIB, parmi l'une des grandes puissances économiques de la planète : 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale, 5<sup>e</sup> pays de l'OCDE et 3<sup>e</sup> pays de l'UE. Par contre, selon le PIB par habitant, la France se classe 17<sup>e</sup> parmi les pays de l'OCDE (14<sup>e</sup> des pays européens) et, sur le plan de la compétitivité mondiale (classement 2006 du Forum économique mondial), la France se retrouve au 18<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale et au 9<sup>e</sup> à l'échelle de l'UE.

Il reste que la France demeure l'un des piliers de l'UE qui regroupe maintenant 27 pays et qui constitue la première zone économique en importance du monde (4 % du commerce mondial). La France participe au marché hautement concurrentiel de l'Europe.

De fait, la France n'a de cesse de déployer des initiatives, des mesures et des programmes touchant l'exportation et l'investissement. Un dispositif comme « Cap Export », la mise en œuvre de plans d'action commerciale (25 pays-cibles comprenant le Canada) et de 12 plans sectoriels (12 segments de marché à l'exportation), la redynamisation de son réseau de missions économiques, les activités stratégiques menées par l'Agence française pour les investissements internationaux (Afi) et UBIFRANCE, tout comme la création de l'Agence de l'Innovation Industrielle pour accentuer les efforts sur l'innovation et la compétitivité constituent autant de priorités et d'actions qui traduisent la volonté de la France de promouvoir son économie et son commerce international.

Une main-d'œuvre vieillissante et des mouvements migratoires intérieurs favorables aux régions méridionales (notamment, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) sont d'autres facteurs à considérer. Il reste que le pays accuse une dette publique importante (66 % du PIB).

La France constitue pour le Québec une destination non négligeable des exportations, et il est important que le Québec puisse saisir et exploiter avantageusement une telle opportunité.

### Profil de l'économie française

La France génère une activité économique soutenue, notamment sur le plan des investissements et du

commerce extérieur. Les principaux moteurs de l'économie française demeurent les régions d'Île-de-France et de Rhône-Alpes. Ces moteurs jouent dans l'économie un rôle d'autant plus important que les disparités régionales sont fortes. Les perspectives de croissance de l'économie françaises pour l'année 2006 furent toutefois jugées faibles selon l'OCDE.

Le secteur primaire correspond à 3 % du PIB, le secteur secondaire à 22 % et le secteur tertiaire à 76 %.

Le PIB représentait, en 2007, 2 555 652 milliards de dollars US.

Le taux de croissance affichait 2,7 % en 2007 et il a été prévu qu'il serait de 1,4 % en 2008.

Le taux de chômage, traditionnellement élevé en France, se situe aux environs de 9 à 10 %. En 2007, ce taux était de 8,3 %. Cependant, le taux approche des 20 % pour les 15-29 ans et demeure encore un enjeu politique, social et économique.

Sur le plan de la croissance, l'année 2005 n'a connu qu'une faible croissance de 1,6 % comparée à une croissance de 2,1 % en 2004. Ce ralentissement de la croissance économique s'expliquait par un plafonnement des dépenses publiques et par la diminution des exportations. Bien que l'appréciation de l'euro ait été l'une des principales causes de la faiblesse de l'économie française, la baisse des niveaux d'activité a provoqué un ralentissement de la demande de biens de consommation et une croissance modérée de l'investissement. Son commerce extérieur est déficitaire.

La France continue malgré tout d'être un pays attrayant pour l'investissement. En témoignent les investissements directs étrangers (IDE) qui se sont avérés fort importants en 2005 (40 milliards d'euros, entraînant la création ou le maintien de quelque 30 000 emplois).

Pour affronter les mutations de l'économie mondiale et dans le respect du cadre européen de soutien à la compétitivité, la France a mis en œuvre une nouvelle politique industrielle fondée sur un ensemble de facteurs clés de compétitivité industrielle : les pôles de compétitivité.

Sur le plan des secteurs de la fabrication (secteurs manufacturiers), l'activité économique se répartit ainsi :

<b>Part sectorielle de la valeur ajoutée en % dans le manufacturier (secteurs de la fabrication) :</b>	
Fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	14,3
Fabrication de produits chimiques	11,2
Fabrication d'ouvrages en métaux /sauf machines et matériel	9,9
Construction de véhicules automobiles	8,9
Fabrication de machines et de matériel n.c.a	7,2
Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	5,5
Fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	4,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,8
Fabrication d'autres matériels électriques	3,7
Fabrication de meubles et récupération	3,6
Cokéfaction, fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires	3,6

Fabrication de produits métallurgiques de base	3,2
Fabrication d'instruments scientifiques	3,0
Construction aéronautique et spatiale	2,9
Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier et carton	2,8
Fabrication des textiles	2,1
Production de bois et d'articles en bois et de sparterie	1,7
Fabrication d'articles d'habillement	1,5
Fabrication d'émetteurs de radio, de télévision et d'appareils de téléphonie	1,4
Fabrication de tubes et valves électroniques	1,3
Autres secteurs	33,7

## Secteurs d'excellence

La France est un pays à l'économie diversifiée et à haute technologie. L'électronique, l'informatique, le génie civil, la santé, les sciences de la vie ainsi que la chimie et les nouveaux matériaux constituent des secteurs d'excellence.

La France, par sa géographie et son climat, bénéficie du secteur agricole le plus puissant d'Europe. D'autres secteurs importants sont à signaler, tels l'aéronautique, le matériel de transport et l'automobile.

Il n'en demeure pas moins que c'est par la mise en place des pôles de compétitivité que la France tente de faire valoir ses secteurs d'excellence. Afin de faire face aux mutations de l'économie mondiale et dans le respect du cadre européen de soutien à la compétitivité, la France a élaboré et mis en place cette politique industrielle fondée sur des facteurs clés de la compétitivité industrielle : les pôles de compétitivité. Les pôles de compétitivité résultent de la mobilisation et de la mise à contribution en réseau de trois acteurs : entreprises, organismes de formation et centres de recherche, qui se regroupent dans un cadre de partenariat, pour des projets de recherche-développement et en vue d'une visibilité internationale. Les pôles visent à promouvoir le développement d'activités industrielles ainsi que l'emploi et à conforter les régions dans la spécialisation de leur(s) secteur(s) d'excellence. Il existe actuellement 66 pôles de compétitivité, dont 6 sont reconnus comme « pôles mondiaux » et 10 à « vocation mondiale ».

Un rapport d'évaluation préparé par Boston Consulting Group et CM International confirme en outre que la dynamique créée par la politique des pôles de compétitivité en France renforce les positions stratégiques du pays en matière de recherche, de développement et d'innovation, en amenant entreprises, universités et centres de recherche à nouer des liens forts et à développer des projets communs.

### En savoir plus

Il convient de signaler que la politique des pôles de compétitivité s'apparente à celle des créneaux d'excellence québécois des projets ACCORD. Il existe près de 60 créneaux d'excellence qui ont été reconnus dans les régions du Québec et 15 grappes industrielles dans la région métropolitaine de Montréal. Cette relation entre pôles et créneaux est prise en compte dans le cadre de la présente stratégie économique. Cela étant, il vaut la peine de mentionner que certains pôles de compétitivité français (Meditech Paris, Alsace Bio Valley, Lyon Biotechs et l'industrie agroressources) ont déjà amorcé des partenariats avec le Québec. À signaler : l'accord déjà convenu entre le Genopole d'Évry et la Cité de la Biotech de Laval. Il sera dès lors important de veiller à ce que les entreprises québécoises

puissent avoir accès aux pôles de compétitivité qui correspondent à leurs besoins et à leurs attentes.

Dans le cadre du volet économique des fêtes du 400e anniversaire de Québec, s'est tenu, en mai 2008, un symposium sur les relations des pôles de compétitivité français et des créneaux d'excellence québécois afin d'intensifier et élargir les liens entre les pôles et les créneaux.

[En savoir plus](#)

## Commerce extérieur

Après avoir connu une forte croissance durant les années 2005 et 2006, la progression des échanges s'est avérée plus modeste en 2007. Les exportations ont davantage ralenti que les importations, passant respectivement de 9 % en 2006 à 3 % en 2007 et de 9,9 % à 5,4 %.

Les exportations ont ainsi connu un ralentissement en 2007, en affichant un taux de 3 %. Les ventes de produits agroalimentaires ont témoigné d'une forte croissance (7,6 %) tandis que celles de l'industrie civile ont ralenti (2,4 %), notamment en raison de la baisse des ventes de l'industrie automobile. Les exportations de biens intermédiaires (5,1 %) et de biens de consommation (3 %) sont restées toutefois bien orientées.

Les importations ont davantage diminué en 2007 (5,4 %) qu'en 2006, notamment en raison de la baisse des achats d'énergie. Généralement, la croissance des achats s'est avérée soutenue, que ce soit pour les produits alimentaires (8,6 %) ou l'industrie civile (6,7 %).

Les exportations vers l'Asie se sont révélées très dynamiques particulièrement vers l'Inde (+28,1 %) et la Chine (+12,1 %), grâce à l'aéronautique et au matériel ferroviaire. Les ventes à destination de l'Afrique furent aussi bien orientées (+5,3 %), notamment vers le Maroc (9,7 %) et la Tunisie (+6 %). Les ventes vers l'UE (+2,6 %), l'Amérique (+1,7 %) et le Proche et Moyen-Orient (+0,4 %) ont toutefois ralenti.

les importations vers l'Asie ont fait preuve de vivacité, particulièrement vers la Chine (+17,2 %) et l'Inde (+11,6 %). La croissance des achats en provenance de l'UE s'est avérée plus modérée (+5,2 %). Les achats africains ont ralenti (+2,6 %) à l'instar de ceux émanant de l'Amérique (+2,2 %), tandis que ceux provenant du Proche et Moyen-Orient ont décru (-3,4 %).

En somme, en 2007, le déficit cumulé des échanges s'est élevé à 37,2 milliards d'euros.

### Fiches marchés disponibles :

- [Les grandes surfaces de bricolage \(GSB\)](#)
- [Les déchets ménagers](#)
- [La distribution française : le commerce de détail](#)

---

Sources : [MDEIE](#), [MRI](#) et le Guide «Faire affaire en France» (Délégation générale du Québec à Paris, avril 2008)

